

CONCOURS PHOTOS DU SYNDICAT DES APICULTERS 35

REGLEMENT :

ARTICLE 1 :

Organisateur : Syndicat des apiculteurs d'Ille et Vilaine et Haute Bretagne lors de l'AG du samedi 8 février 2019 à Bréal sous Monfort aux jardins de Brocéliande.

ARTICLE 2 : thème : l'apiculture (l'abeille, le rucher, le travail au rucher, les produits de la ruche, les essaims....)

ARTICLE 3 : le concours est ouvert à tout les photographes AMATEURS et photographes apiculteurs ou non apiculteurs ; sont exclus les photographes professionnels, les journalistes, reporters, les membres du jury .La participation est gratuite.

ARTICLE 4 : faire parvenir au syndicat les tirages sur papier en format 20*30 .Le syndicat sera en charge de l'expo, les clichés seront expédiés, avec identification au dos des clichés, nom, prénom, téléphone, date et lieu de la prise de vue.

ARTICLE 5 : les photos doivent être envoyées, déposées avant le 13 janvier 2020 à l'adresse suivante : Syndicat des apiculteurs 9 allée Jean Philippe RAMEAU 35000 RENNES ou avant 9H à l'AG; les œuvres ne seront pas mises en vente par le syndicat et les auteurs. Les participants devront s'assurer de l'accord des personnes photographiées lorsque les photos pourront mettre en cause leur droit à l'image. Aucune publication ne sera faite par le syndicat sans l'accord préalable de son auteur.

ARTICLE 6 : les clichés seront restitués aux photographes après le concours. Les photographes autorisent le syndicat à utiliser gracieusement les photos, même non primées, pour l'illustration d'articles du bulletin annuel et pour le rucher école et à des fins pédagogiques .Ils seront accompagnés du nom de l'auteur et titres.

ARTICLE 7 : la participation à ce concours vaut acceptation du présent règlement .Le public pourra voter pour sa photo préférée le jour de l'AG avant 16H.La récompense sera remise aux lauréats le samedi 28 janvier vers 18H par le jury. (2 membres du CA seront chargés de dépouiller les bulletins).

ARTICLE 8 : les photographes désirant participer au concours devront envoyer un mail à : jouanphilippe@free.fr pour recevoir leur fiche d'inscription.

Concours photos du syndicat des apiculteurs 35 du 8 Février 2019

Proposition de 5 clichés maximums

N°	AUTEUR	TELEPHONE	TITRE DU CLICHE
1			
2			
3			
4			
5			

FAIT LEà.....

NOMPRENOM.....

ADRESSE :.....

CODE :.....VILLE :.....

COURRIEL :.....@.....

TEL :.....

SIGNATURE :

A retourner par mail ou courrier. Vous pourrez faire parvenir vos clichés par courrier ou les déposer à mon domicile 9 allée Jean Rameau Rennes.